

- des améliorations concrètes et substantielles de l'accès aux marchés pour tous les produits agricoles et alimentaires.

La position canadienne est la suivante : les décisions sur la production et la commercialisation des produits canadiens continueront d'être prises au Canada. Pour connaître la position du Canada dans ces négociations, consultez le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur les politiques commerciales agroalimentaires : www.agr.gc.ca/itpd-dpcil/indexf.html.

Au cours de la Quatrième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Doha, en novembre 2001, les membres de l'OMC ont convenu de lancer un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales à grande échelle et d'y intégrer les négociations sur l'agriculture et les services, en cours depuis 2000. La Déclaration ministérielle de Doha contenait un programme et un calendrier ambitieux pour les négociations sur l'agriculture. L'une des dates butoirs de ce calendrier était l'entente sur les modalités des négociations sur l'agriculture au 31 mars 2003. Dans ce contexte, on entend par *modalités* les projets d'engagements globaux des membres de l'OMC pour la réduction des pratiques de soutien national ayant des effets de distorsion sur les échanges, la réduction des subventions à l'exportation et l'amélioration de l'accès aux marchés.

Le 31 mars 2003, les membres de l'OMC n'avaient pas réussi à s'entendre sur les modalités de négociations sur l'agriculture, en raison des grandes divergences qui les séparaient sur bon nombre des questions au cœur de ces négociations (p. ex. l'approche à adopter pour réduire les tarifs douaniers et le niveau d'ambition pour la réduction du soutien national qui fausse le commerce). Au cours du printemps et de l'été 2003, tant les ministres que les représentants officiels des membres de l'OMC ont tâché d'aplanir ces divisions en prévision de la Cinquième Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun, du 10 au 14 septembre 2003.

À la fin du mois de juillet 2003, il a fallu se résoudre à admettre qu'il serait impossible de rédiger des ébauches de modalités à temps pour la conférence ministérielle de Cancun. Au mois d'août 2003, quelques membres de l'OMC, dont les États-Unis et la Communauté européenne de façon conjointe, ainsi qu'un groupe de 20 pays en développement qui incluait le Brésil, la Chine et l'Inde, ont proposé des documents cadres destinés à orienter l'élaboration subséquente des modalités de négociations.

À partir de ces documents cadres et d'autres propositions, le président du Conseil général de l'OMC, Carlos Pérez del Castillo, a rédigé un cadre de travail sur l'agriculture à titre de point de départ aux discussions des ministres à Cancun. Ce cadre développait une structure d'approches et de concepts, sans donner de chiffres précis ni de pourcentages à appliquer pour la réduction des tarifs douaniers et du soutien interne. L'intention de M. Del Castillo était que les ministres échangent leurs vues et s'accordent à Cancun sur un document cadre qui orienterait par la suite le travail des négociateurs visant à développer les modalités des négociations sur l'agriculture dans les mois suivant la Conférence ministérielle de Cancun.

Pendant la Conférence ministérielle de Cancun, les membres de l'OMC ont discuté des différents points d'un document de travail cadre pour les négociations sur l'agriculture. Puis, M. George Yeo, ministre du Commerce de Singapour et facilitateur des discussions sur l'agriculture à Cancun, a rédigé un nouveau document de travail cadre. Celui-ci a été intégré au document de travail de la Déclaration ministérielle globale présentée par M. Ernesto Derbez, ministre mexicain des relations étrangères et président de la Conférence ministérielle, le 13 septembre 2003.

Cependant, la Conférence de Cancun a pris fin avant que les ministres aient eu le temps d'engager des discussions détaillées à partir du document de travail synthétisé par M. Derbez. Néanmoins, les ministres ont convenu d'exploiter les résultats des vastes travaux réalisés avant et pendant la Conférence ministérielle de Cancun à la prochaine phase de négociations. Ils se sont entendus pour préserver les résultats obtenus là où il y avait un fort degré de convergence, en travaillant toujours à l'atteinte d'un résultat globale acceptable.

D'octobre à décembre, l'ambassadeur del Castillo a mené des consultations informelles au niveau des chefs de délégation à Genève, sur l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, les questions de Singapour et le coton. Si ces consultations n'ont pas permis d'assouplir les positions, elles ont du moins permis de déterminer les points clés de chacun de ces quatre thèmes sur lesquels les travaux doivent se poursuivre. Les présidents des organes ordinaires et des organes de négociations de l'OMC ont été désignés au début de 2004, et les séances de négociations sur l'agriculture ont repris sous la présidence de M. Tim Groser, ambassadeur de la Nouvelle-Zélande à l'OMC.